Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

Spécialité « maréchal-ferrant »
Épreuve E5

Extrait de la note de service DGER/SDPFE/N2016-712 du 8 septembre 2016

Objet : modification de la définition de l'épreuve professionnelle E4 pour tous les candidats au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) de la spécialité « maréchal-ferrant », de la note de service DGER/SDPFE/2016-152 du 23/02/2016.

Qui modifie la note de service DGER/SDPFE/N2016-152 du 23 février 2016

Objet : modalités de mise en œuvre des épreuves professionnelles E4, E5, E6 et E7 pour tous les candidats au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) de la spécialité « maréchal-ferrant ».

Épreuve Professionnelle E5

L'épreuve ponctuelle terminale E5 valide la capacité CP5 « Réaliser des interventions sur les équidés ».

Coefficient	*L'épreuve est affectée du coefficient 5 ainsi réparti :* *– CP5.1 « Réaliser l'approche, la manipulation et la contention du cheval », coefficient 2* *– CP5.2 « Réaliser l'entretien et le parage du pied », coefficient 3*
Forme	*L'épreuve prend la forme d'une épreuve orale d'explicitation de pratiques professionnelles qui s'appuie sur 4 fiches portant sur des activités de nature différente et correspondant aux activités professionnelles réalisées par le candidat dans l'entreprise de stage ou d'apprentissage.* *- 2 fiches portent sur la capacité CP5.1 « Réaliser l'approche, la manipulation et la contention du cheval ».* *- 2 fiches portent sur la capacité CP5.2 « Réaliser l'entretien et le parage du pied ».* ***Le candidat qui ne produit pas les 4 fiches en respectant la répartition ci-dessus ne peut pas présenter l'épreuve.*** *Les 4 fiches d'activités renseignées par le candidat sont nominatives et numérotées. Elles sont remises aux examinateurs au début de l'épreuve et réunies dans une pochette/chemise/enveloppe.* *Chaque fiche présente :* *– au recto l'identification de l'activité réalisée, le contexte de l'activité réalisée, la succession des tâches conduites et les matériels/équipements/ressources mobilisés par le candidat ;* *– au verso, l'identification du maître de stage ou d'apprentissage et de son entreprise ainsi que* ***son visa attestant de la réalisation de l'activité par le candidat****.* ***Le candidat apporte un second exemplaire*** *des fiches pour en disposer pendant l'épreuve.* *Le jury tire au sort 1 fiche parmi celles proposées pour la capacité CP5.1 et 1 fiche parmi celles proposées pour la CP5.2.* *Pour chacune des 2 fiches, le candidat expose pendant 5 minutes la pratique qu'il a mise en œuvre puis l'explicite à partir du questionnement des examinateurs pendant 10 minutes.* *La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes (sans préparation).*

Évaluation	*L'évaluation du candidat est réalisée à partir de la grille critériée nationale* *Les examinateurs sont :* *– un enseignant de sciences et techniques professionnelles (STP),* *– un professionnel du secteur.* *L'absence du professionnel ne peut rendre opposable la validité de l'épreuve. Toutefois, deux examinateurs au moins doivent être présents pour l'épreuve.*

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.